

## TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2017

NATURE DE L'OCCUPATION	MODE DE TAXATION	TARIFS
Commerces non sédentaires	m²/an	150 €
	m²/an (pour 1 journée par semaine)	19€
	m²/trimestre (1 seul trimestre par an)	30 €
Ventes au déballage	mètre linéaire/jour	2€
Grues mobiles	unité/jour	30 €
Echafaudages	mètre linéaire/semaine	
	De la 1ère à la 4ème semaine	5€
	De la 5ème à la 8ème semaine	7€
	9ème semaine et au-delà	9€
Bennes, containers, baraques	unité/jour (durée inférieure à 1 semaine)	10 €
de chantiers, bureaux	Unité/semaine	
provisoires	De la 1ère à la 4ème semaine	50€
(hors chantiers clôturés)	De la 5ème à la 8ème semaine	60 €
	9ème semaine et au-delà	70 €
Chantiers clôturés	m²/semaine	
	De la 1ère à la 4ème semaine	5€
	De la 5ème à la 8ème semaine	7€
	9ème semaine et au-delà	10 €
Cirques, spectacles itinérants	Unité/jour	40 €
manèges		
Redevance d'électricité (sous	Unité/an (pour 1 journée par semaine)	
réserve de disponibilité d'un	Puissance 2 KW	65 €
coffret fourni par la	Puissance 4 KW	130€
Commune)	Puissance 6 KW	195 €